


BAT-TH-102 – Chaudière collective haute performance énergétique

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Document à compléter en **MAJUSCULES**

CADRE RESERVE A L'OBLIGE / L'ELIGIBLE	RAISON SOCIALE : SAS SONERGIA 	N° SIREN : 518 685 516
	Références client (facultatif) :	

A/ BAT-TH-102 (v. A14.1) : Mise en place d'une chaudière haute performance énergétique pour un système de chauffage central à combustible

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :

Référence de la facture :

*Nom du site des travaux ou nom de la copropriété :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

*Bâtiment tertiaire existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : OUI NON

* Secteur d'activité :

Bureaux Enseignement Hôtellerie / Restauration Santé

Commerces Autres secteurs

*Surface totale chauffée du bâtiment (m²) :

*Usage de la chaudière : Chauffage seul Chauffage + Eau chaude sanitaire

La chaufferie n'a pas déjà fait l'objet d'une demande de CEE pour l'installation de chaudières couvrant plus du tiers de la puissance totale installée (hors secours), ou d'une pompe à chaleur couvrant plus de 40 % de la puissance totale installée (hors secours).

*Puissance nominale de la chaudière (kW) :

Pour une opération engagée entre le 01/01/2015 et le 25/09/2015 :

La chaudière est à condensation

Pour une opération engagée à partir du 26/09/2015 :

Si la puissance nominale de la chaudière est ≤ 70 kW :

*L'efficacité énergétique saisonnière (E_{tas}) calculée selon le règlement (EU) n° 813/2013 de la commission du 2 août 2013 est supérieure ou égale à 90%.

Si la puissance nominale de la chaudière est > 70 kW et ≤ 400 kW :

*L'efficacité utile de la chaudière à 100 % de la puissance nominale est supérieure ou égale à 87 %.

*L'efficacité utile de la chaudière à 30 % de la puissance nominale est supérieure ou égale à 95,5 %.

L'efficacité utile est déterminée selon le règlement (EU) n° 813/2013 de la commission du 2 août 2013.

Si la puissance nominale de la chaudière est > 400 kW :

*Le rendement PCI de la chaudière à pleine charge est supérieur ou égal à 92%.

*Le rendement PCI de la chaudière à 30 % de charge est supérieur ou égal à 92%.

A ne remplir que si les marque et référence de la chaudière ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

*Marque :

*Référence :

*La mise en place de la chaudière haute performance énergétique s'accompagne de la mise en place d'un ou plusieurs autres équipements (chaudières ou pompes à chaleur) : Oui Non

A ne remplir que si la chaufferie après travaux comporte plus d'un équipement (chaudières et/ou pompes à chaleur), hors équipements de secours et chaudière biomasse :

* puissance nominale totale des chaudières nouvellement installées respectant les conditions des fiches d'opérations standardisées en vigueur (kW) :

* puissance totale de la pompe à chaleur installée (kW) :

* puissance nominale totale de la chaufferie après travaux (kW) :

Nota : la puissance de la nouvelle chaufferie ne doit pas comptabiliser les équipements de secours

B/ Bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie

(*) Nom du signataire : Prénom du signataire :

(*) Pour les bénéficiaires personnes morales, préciser :

(*) Raison sociale du bénéficiaire :

(*) Numéro SIREN du bénéficiaire : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

A défaut : le bénéficiaire atteste sur l'honneur qu'il est dépourvu de numéro SIREN en cochant cette case :

(Mentionner la raison sociale et le numéro SIREN du syndic dans le cas des copropriétés).

(*) Fonction du signataire :

(*) Adresse :

Complément d'adresse :

(*) Code postal : |_|_|_| |_|_|_|

* Ville :

Pays :

Téléphone : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Mobile : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Courriel : @

(*) Cocher l'une des deux cases suivantes : à l'issue des opérations d'économies d'énergie :

je suis : le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés ; ou l'occupant du logement où prend place l'opération d'économies d'énergie et je finance cette opération ; ou la personne recevant le service acheté ;

je suis le maître d'ouvrage, l'un des propriétaires des équipements installés, ou l'affectataire (au titre du transfert de compétence entre collectivités territoriales) des biens sur lesquels ont lieu l'opération.

En tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que **SONERGIA** m'a apporté une contribution individualisée (action personnalisée de sensibilisation ou d'accompagnement, aide financière ou équivalent). Cette contribution m'a incité à réaliser cette opération d'économies d'énergie ;
- que je fournirai exclusivement à **SONERGIA** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques de mon bien (type de bâtiment, surfaces, énergie de chauffage, etc.) et que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci ;
- que les économies d'énergie réalisées par cette opération ne viennent pas réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une installation classée visée par l'article L. 229-5 du code de l'environnement dont je suis l'exploitant ;
- qu'aucune aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a été reçue ou ne sera sollicitée pour cette opération.

Fait à

(*) Le |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

(*) Signature du bénéficiaire

Pour les personnes morales, son cachet et la signature du représentant

C/ Professionnel ayant mis en œuvre l'opération d'économies d'énergie ou assuré sa maîtrise d'œuvre

(*) Nom du signataire : Prénom du signataire :

(*) Fonction du signataire :

(*) Raison sociale :

(*) Numéro SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

(*) Adresse :

(*) Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|_|

* Ville :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mobile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Courriel : @

(*) En tant que représentant de l'entreprise :

ayant mis en œuvre ; ou

ayant assuré la maîtrise d'œuvre

de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que je fournirai exclusivement à SONERGIA l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie et, le cas d'échéant, sur les qualifications professionnelles requises pour mettre en œuvre cette opération ;
- que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie concernées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci.

Fait à

(*) Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

(*) Cachet et signature du professionnel

Les informations recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à éviter les double-comptes de certificats d'économies d'énergie et à évaluer le dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est le ministère en charge de l'énergie. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : ministère en charge de l'énergie, DGEC, SCEE, certificats d'économies d'énergie, tour Pascal, 92055 La Défense Cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à éviter les double-comptes de certificats d'économies d'énergie. Le destinataire des données est : SONERGIA – 51 Traverse du Moulin à Vent – 13015 Marseille. Adresse e-mail : contact@sonergia.fr. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : SONERGIA. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.

Le bénéficiaire ne peut prétendre qu'une seule fois à une contribution versée dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie.

De plus, il est rappelé aux signataires de la présente attestation sur l'honneur que toute fausse déclaration expose notamment aux sanctions prévues au Code Pénal (article 441-7) : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ».